



M Kirsch

Financial Services
Services financiers

640 Lakeshore Drive
Bureau 100
Dorval, Québec
H9S 2B6

Tél: 514-636-5351
Fax: 514-636-8268
E-mail: caip@mkirsch.ca
www.mkirsch.ca

Résumé de la prestations d'assurance en vigueur le 1^{er} juin 2025

Assurance Au Canada – Option 1 Accident / Surmenage Sportif

Tableau des prestations accidentelles

Maximum payable	Bronze	Argent	Or	500 plus
Capital assuré	25 000\$	35 000\$	55 000\$	15 000\$
Prestation d'invalidité permanente totale	25 000\$	35 000\$	55 000\$	15 000\$
Indemnité de réadaptation professionnelle (à la suite d'une perte payable sous la clause Prestation en cas de perte accidentelle)	15 000\$	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Psychothérapie (à la suite d'une perte payable sous la clause Prestation en cas de perte accidentelle)	5 000\$	5 000\$	5 000\$	5 000\$
Remboursement des frais médicaux par Suite d'un accident	25 000\$	35 000\$	55 000\$	15 000\$
Soins paramédicaux	500\$	750\$	1 000\$	250\$
Équipement médical	1 000\$	2 000\$	3 000\$	500\$
Équipement de longue durée	5 000\$	7 500\$	10 000\$	2 500\$
Physiothérapie, thérapie en sport agréée, massothérapie	500\$	1 000\$	1 500\$	250\$
Soins dentaires par suite d'un accident	1 500\$	3 000\$	5 000\$	1 000\$
Indemnité en cas de fracture	2 000\$	2 500\$	3 000\$	1 000\$
Recours à un taxi en cas d'urgence	100\$	100\$	100\$	100\$
Frais de cours individuels	3 000\$	3 000\$	3 000\$	3 000\$
Remboursement des lunettes ou des verres de contact	200\$	200\$	200\$	200\$
Frais de prothèses dentaires ou de ponts	500\$	500\$	750\$	250\$
Déplacement pour consultation d'un spécialiste	250\$	250\$	250\$	250\$
Convalescence dans un hôtel	100\$	100\$	100\$	100\$
Aménagement de la résidence et/ou d'un véhicule	15 000\$	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Déplacement pour raisons familiales et logement	15 000\$	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Évacuation et Rapatriement Sanitaire	2 500\$	5 000\$	7 500\$	1 500\$
Transport après décès	15 000\$	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Radiographies et examens de laboratoire	500\$	700\$	1 000\$	250\$
Identification de la dépouille	15 000\$	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Port de la ceinture de sécurité	1 500\$	1 500\$	1 500\$	1 500\$
Frais funéraires	7 000\$	7 000\$	10 000\$	7 000\$

Tableau des prestations pour le surmenage sportif

Orthèses	150\$	300\$	500\$	100\$
Chiropraticien	500\$	750\$	1 000\$	250\$
Physiothérapie, thérapie en sport agréée, massothérapie	500\$	1 000\$	1 500\$	250\$

Primes

Bronze :	280\$ par personne par 12 mois
Argent :	560\$ par personne par 12 mois
Or :	955\$ par personne par 12 mois
500 Plus :	40\$ par personne par 12 mois.

Assurance Au Canada – Option 2 Accident Seulement

Tableau des prestations accidentelles

Maximum payable	Bronze	Argent	Or
Capital assuré	25 000\$	35 000\$	55 000\$
Prestation d'invalidité permanente totale	25 000\$	35 000\$	55 000\$
Indemnité de réadaptation professionnelle (à la suite d'une perte payable sous la clause Prestation en cas de perte accidentelle)	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Psychothérapie (à la suite d'une perte payable sous la clause Prestation en cas de perte accidentelle)	5 000\$	5 000\$	5 000\$
Remboursement des frais médicaux par Suite d'un accident	25 000\$	35 000\$	55 000\$
Soins paramédicaux	500\$	750\$	1 000\$
Équipement médical	1 000\$	2 000\$	3 000\$
Équipement de longue durée	5 000\$	7 500\$	10 000\$
Physiothérapie, thérapie en sport agréée, massothérapie	500\$	1 000\$	1 500\$
Soins dentaires par suite d'un accident	1 500\$	3 000\$	5 000\$
Indemnité en cas de fracture	2 000\$	2 500\$	3 000\$
Recours à un taxi en cas d'urgence	100\$	100\$	100\$
Frais de cours individuels	3 000\$	3 000\$	3 000\$
Remboursement des lunettes ou des verres de contact	200\$	200\$	200\$
Frais de prothèses dentaires ou de ponts	500\$	500\$	750\$
Déplacement pour consultation d'un spécialiste	250\$	250\$	250\$
Convalescence dans un hôtel	100\$	100\$	100\$
Aménagement de la résidence et/ou d'un véhicule	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Déplacement pour raisons familiales et logement	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Évacuation et Rapatriement Sanitaire	2 500\$	5 000\$	7 500\$
Transport après décès	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Radiographies et examens de laboratoire	500\$	700\$	1 000\$
Identification de la dépouille	15 000\$	15 000\$	15 000\$
Port de la ceinture de sécurité	1 500\$	1 500\$	1 500\$
Frais funéraires	7 000\$	7 000\$	10 000\$

Primes

Bronze :	35\$ par personne par 12 mois
Argent :	70\$ par personne par 12 mois
Or :	115\$ par personne par 12 mois

Soins paramédicaux, chiropraticien, physiothérapie, thérapie en sport agréée, massothérapie le remboursement est limité à 60\$ par traitement

Informations générales

- La taxe sur la prime d'assurance s'applique pour les membres de Québec (9%), Ontario (8 %), Manitoba (8 %) et Saskatchewan (6%). L'assurance-maladie provincial doit être en vigueur pour toute personne inscrite au PAAC.
- Nous pouvons accepter les inscriptions d'une **organisation** ou directement d'un **individu**.
- Le PAAC est disponible pour tout athlète canadien, peu importe le sport pratiqué.
- Les polices d'assurance du PAAC sont affichées dans la section « Polices/Formulaires »

Cette résumé présente dans ses grandes lignes le multirisque collectif et ne comporte aucune obligation contractuelle. Les conditions contractuelles figurent au contrat – cadre remis à M Kirsch services financiers. Pour plus de renseignements sur le PAAC, veuillez consulter la section PAAC de notre site Web www.mkirsch.ca